

**Pauvreté monétaire, pauvreté subjective durant la petite enfance :  
l'éclairage des données longitudinales**

Par Hélène Desrosiers et Micha Simard  
Avec la collaboration de Catherine Fontaine et Hadi Eid  
Institut de la statistique du Québec

Communication dans le cadre de la Chaire Quetelet « Dynamiques de pauvretés et  
vulnérabilités. Mesures et processus explicatifs en démographie et en sciences sociales »

Louvain-la-Neuve  
Le 27 novembre 2007

## Introduction

Le caractère dynamique et multidimensionnel de la pauvreté et de la vulnérabilité est maintenant largement reconnu. Dans cette veine, plusieurs indicateurs des aspects sociaux et/ou monétaires de la pauvreté ont été mis au point au Québec, comme ailleurs, sans aucun ne fasse l'unanimité. Comme le mentionnent Bouchard, Raynaud et Choinière (2002) : « Déterminer un seuil de pauvreté est un exercice relativement arbitraire, même lorsqu'il existe un accord conceptuel sur ce qu'on entend par pauvreté. Dans le cas actuel, nous ne disposons même pas d'un accord conceptuel » (Bouchard, Raynaud et Choinière, 2002 : 11).

Après avoir reconnu le caractère dynamique de la pauvreté, démographes, économistes, sociologues, épidémiologistes et psychologues soulignent l'importance de prendre en compte le point de vue des individus. Pour les uns, les variables déduites de la perception de sa situation financière seraient aussi valides, sinon plus, que les mesures basées sur les revenus déclarés (voir, entre autres, Hagenaars, 1991). L'approche subjective aurait l'avantage de ne pas refléter l'arbitraire des chercheurs ou des concepteurs d'enquête (Kingdon et Knight, 2004). De plus, elle permettrait de prendre en compte des critères qui ne sont pas facilement mesurables dans les approches objectives. Pour les autres, la perception des individus de leur situation financière refléterait mieux l'inégale répartition de la richesse collective et sa relation avec la santé (Adler, 2006, 2003; Ferland et Paquet, 1995; Sapolsky, 2005).

En effet, au cours des vingt dernières années, diverses explications alternatives de nature socio-environnementales ont été mises de l'avant afin d'expliquer les inégalités de santé dans les pays développés. De nombreuses recherches laissent entendre que les facteurs psychosociaux, en particulier le stress ou l'absence de contrôle sur sa vie associée au fait de se situer au bas de l'échelle sociale expliquerait une large fraction des écarts observés en matière de santé. Ainsi, dans les pays développés, une fois le minimum vital assuré, le niveau de revenu absolu n'aurait probablement pas un impact direct sur la santé; le désavantage relatif ressenti face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle l'individu appartient et le sentiment de ne pas pouvoir y participer pleinement, seraient plus déterminants. Plus encore, il s'agirait là d'une des clés permettant de mieux comprendre les mécanismes à l'origine des inégalités sociales de santé, la « partie inexpliquée » du gradient socioéconomique de la santé (Adler, 2006; Kawachi et Kennedy, 2002; Wilkinson, 1986; Wilkinson et Marmot, 1998).

Bien que diverses hypothèses aient été mises de l'avant pour expliquer le lien entre pauvreté perçue et santé, peu d'études ont spécifiquement porté sur les déterminants de la pauvreté subjective. Pourtant, l'identification de ceux-ci pourrait s'avérer un recours précieux non seulement pour l'opérationnalisation du concept de pauvreté mais aussi pour mieux comprendre les mécanismes à l'origine des inégalités sociales de santé. La contribution distincte de l'appréciation subjective de sa situation (socio) économique aux inégalités de santé, au-delà du niveau de revenu, observée dans diverses études, est-elle simplement attribuable au caractère plus chronique des difficultés vécues par les personnes qui se considèrent au bas de l'échelle sociale, ce que les données transversales ne permettent pas de saisir, ou s'agit-il vraiment d'une mesure d'inclusion sociale permettant de mieux rendre compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté? Quelles sont les variables économiques et non économiques associées à l'évaluation que font les jeunes familles de leur situation financière et quel éclairage une telle analyse peut-elle apporter au concept de pauvreté et à sa mesure dans cette population?

La présente communication vise précisément à apporter des éléments de réponse à ces questions. Pour cela nous avons recours à une enquête longitudinale prospective : l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (1998-2010). Cette source de données comporte divers avantages. Les données recueillies annuellement depuis la naissance de l'enfant permettent de mettre en relation l'évaluation subjective des familles de leur situation financière avec les trajectoires économiques empruntées depuis la naissance de l'enfant. On dispose également d'un large éventail de données concernant la mère, le ménage et l'environnement local. À moyen terme, les résultats de cette analyse pourraient être mis à contribution afin de mieux comprendre l'impact de la pauvreté vécue durant les premières années de vie sur la santé et l'adaptation sociale ultérieures.

### **Source de données et population visée**

Cette analyse s'appuie sur les données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2010) conduite par l'Institut de la statistique du Québec avec la collaboration de divers partenaires. L'objectif de cette étude est de comprendre les trajectoires qui, pendant la petite enfance, conduisent au succès lors du passage dans le système scolaire. L'échantillon initial admissible au suivi longitudinal était de 2 120 enfants nés en 1997-1998 de mères vivant au Québec, à l'exclusion de celles vivant dans certaines régions éloignées ou sur des réserves indiennes. Ces enfants ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge d'environ 5 mois à l'âge de 8 ans, puis feront l'objet d'un suivi bisannuel jusqu'à l'âge de 12 ans<sup>1</sup>. Étant donné le lien reconnu entre milieu socioéconomique et réussite scolaire, la mesure de la pauvreté dans cette enquête revêt un caractère central.

La présente analyse porte sur les facteurs associés à l'évaluation des familles de leur situation financière alors que l'enfant était âgé d'environ 5 ans, soit quelques mois avant leur entrée à la maternelle. Lors de ce passage, 1 759 ménages ont été rejoints. L'échantillon retenu aux fins de la présente analyse est constitué de 1 710 enfants pour lesquels on dispose des données à la fois sur l'évaluation subjective de la situation financière et sur le revenu courant. Étant donné la nature des variables examinées, et comme les mères représentent la quasi-totalité des répondantes longitudinales, les quelques enfants pour lesquels le père ou conjoint de la mère était répondant à ce passage ont été exclus. Mentionnons dès à présent que toutes les données présentées sont pondérées et, de ce fait, ont fait l'objet d'ajustements afin d'éliminer les biais liés à l'attrition; cet ajustement permet l'inférence des résultats aux enfants de 5 ans visés par l'ÉLDEQ à l'exclusion de ceux qui ne vivaient pas avec leur mère ou la conjointe de leur père à ce moment (moins de 1 % de la population visée).

### **Description des variables**

Le choix des variables examinées en lien avec l'appréciation des ménages de leur situation financière s'appuie sur les résultats des recherches, encore peu nombreuses, sur les déterminants de la pauvreté subjective et ses liens avec la santé. Les variables incluses sont de divers types : indicateurs objectifs du statut socioéconomique, caractéristiques sociodémographiques de la mère et du ménage, caractéristiques du milieu résidentiel, en plus de facteurs psychosociaux (état de santé général, bien-être psychologique de la mère et soutien social).

---

<sup>1</sup> Pour une description détaillée du plan d'échantillonnage et pour tout autre renseignement concernant l'enquête, se référer au site Web de l'ÉLDEQ aussi connue sous le nom de « Je suis je serai » à l'adresse suivante : [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qv.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qv.ca)

### *Pauvreté subjective*

Dans l'ÉLDEQ, la question posée aux parents concernant la perception de la situation financière du ménage est inspirée des travaux de Hageaars (1991). Cette question a été utilisée lors des deux grandes enquêtes sociales et de santé menées au Québec dans les années 1990 afin d'améliorer et de diversifier la façon de mesurer le statut socioéconomique, d'une part, et à cause des difficultés reconnues à obtenir l'information sur le revenu, d'autre part. On estimait alors que cette variable, contrairement aux mesures élaborées uniquement à partir des revenus déclarés, reflèterait les attentes et les exigences des individus en plus de permettre de prendre en compte des éléments comme l'endettement, l'entraide, le travail au noir et l'évasion fiscale, le troc ou l'aide financière et matérielle dont peuvent bénéficier les individus.

Plus précisément, on a demandé aux mères des enfants alors âgés de 5 ans : « Comment percevez-vous votre situation financière par rapport aux gens de votre âge ». Cinq choix de réponses étaient proposés : a) je me considère à l'aise financièrement, b) je considère mes revenus suffisants pour répondre aux besoins fondamentaux de ma famille, c) je considère que mes revenus ne suffisent pas pour répondre aux besoins fondamentaux de ma famille, d) je me considère pauvre et, e) je me considère très pauvre. Le troisième choix de réponse a été ajouté expressivement aux fins de l'ÉLDEQ afin de mieux rendre compte du stress financier des familles qui, sans vouloir se qualifier de « pauvres », ont de la difficultés à « joindre les deux bouts ».

À titre exploratoire, afin de mettre en perspective les réponses à cette question, on a aussi demandé à l'ensemble des répondantes comment elles percevaient la situation financière de leur ménage par rapport à celle de leurs parents au même âge (*plus à l'aise; ni plus, ni moins; moins à l'aise*) ainsi qu'une question sur l'évolution future de leur situation financière.

### *Les variables examinées en lien avec la perception de la situation financière*

#### *Pauvreté monétaire relative*

Au Canada, l'insuffisance de revenu est le plus souvent relative, c'est-à-dire définie par rapport au niveau de bien-être d'un milieu donné. Être « pauvre » signifie un manque d'accès à des biens et à des services de base, ainsi qu'à des possibilités qui sont communément accessibles aux groupes plus favorisés de la population. Cette approche est utilisée par Statistique Canada pour l'élaboration des indices de suffisance du revenu.

Dans notre étude, un ménage est considéré comme ayant un revenu insuffisant ou comme vivant une pauvreté monétaire relative, si son revenu annuel *brut* provenant de toutes sources<sup>2</sup> se situe sous le seuil (avant impôt) défini par Statistique Canada pour l'année de référence selon la taille du ménage et celle de la zone de résidence. Plus précisément, ces seuils de faible revenu (SFR) correspondent au niveau de revenu à partir duquel un ménage va consacrer en moyenne à l'alimentation, aux vêtements et au logement une part de son revenu avant impôt supérieure de 20 % à celle consacrée par la famille moyenne, soit plus de la

---

<sup>2</sup> Dans l'ÉLDEQ, le revenu déclaré est le revenu avant impôt et retenues, au cours des 12 mois précédant l'enquête, de tous les membres qui vivent habituellement dans le ménage dont fait partie l'enfant cible. Il inclut les revenus du marché (ex. : salaires et traitements tirés d'un emploi, revenus de placement), les paiements de transfert (ex. : assurance-emploi, prestations d'aide sociale, diverses prestations pour enfants) et les autres revenus.

moitié (54,7 %) de son revenu<sup>3</sup>. Les seuils de faible revenu prennent donc en compte, dans l'estimation du seuil, d'une portion de revenu nécessaire pour participer pleinement à la société.

S'ils suscitent la controverse parmi les experts, des sondages d'opinion révèlent que les SFR correspondent aux normes de vie acceptées au Canada, c'est-à-dire au montant minimum jugé nécessaire pour se débrouiller dans la collectivité (CCDS, 2000). En outre, diverses recherches ont montré que les conséquences les plus négatives du faible revenu sur le développement des enfants commencent à se faire sentir lorsque le revenu familial s'approche des niveaux de revenu correspondant aux SFR avant impôt (Ross et Roberts, 2002). À titre comparatif, il convient de souligner ici que les pourcentages d'enfants vivant sous le seuil de faible revenu dans la présente étude sont similaires à ceux dérivés de la mesure de faible revenu (MFR-avant impôt) plus couramment utilisée à l'échelle internationale<sup>4</sup>. Ainsi, selon ces deux mesures, environ 20 % des enfants québécois âgés de 5 ans en 2003 appartenaient à un ménage à faible revenu.

À partir des renseignements sur le revenu recueillis à chacun des passages annuels, deux variables permettant de cerner la profondeur de l'insuffisance du revenu, d'une part, et son caractère chronique ou non, d'autre part, ont été construites :

1) *Dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance (1997-1998 à 2003)*<sup>5</sup>. En tenant compte des effectifs en présence et dans le but de distinguer les situations de pauvreté relative chroniques et ponctuelles, quatre catégories ont été constituées. La catégorie « aucun » regroupe les familles n'ayant vécu aucun épisode annuel de faible revenu<sup>6</sup>. La catégorie « transitoires » regroupe les ménages ayant vécu un ou plusieurs épisodes de faible revenu avant que l'enfant atteigne l'âge de 4 ans mais qui en étaient sortis depuis au moins un an. La catégorie « récents » est formée des ménages qui vivaient une situation de pauvreté relative en 2003, telle que définie plus haut, et qui avaient vécu au maximum un épisode antérieur. Enfin, la catégorie « persistants » inclut les familles vivant actuellement sous le seuil de faible revenu et ayant connu au moins 2 épisodes de faible revenu antérieurs. L'analyse de l'évolution du revenu moyen des familles au cours des cinq années suivants la naissance de l'enfant révèle la pertinence de ce critère (au moins 3 épisodes de faible revenu) pour identifier les personnes connaissant une situation de pauvreté relative chronique.

Plus précisément, l'examen des trajectoires de revenu empruntées par les jeunes familles au cours des cinq années qui ont suivies la naissance de l'enfant révèle que pour une certaine proportion des familles à faible revenu cette situation était plus récente, possiblement en raison d'un « choc » comme la perte d'un emploi, l'arrivée d'un autre enfant ou encore une séparation ou un divorce (4,4 %) alors que pour d'autres cette situation persistait depuis

---

<sup>3</sup> Par exemple, pour une famille de deux adultes et de deux enfants habitant à Montréal, le seuil de faible revenu avant impôt établi pour l'année de référence 2003 se situait à 37 253 \$ (environ 25 000 euros).

<sup>4</sup> Proportion des enfants vivant dans un ménage dont le revenu se situe en deçà de 50 % revenu familial médian (le revenu est ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille).

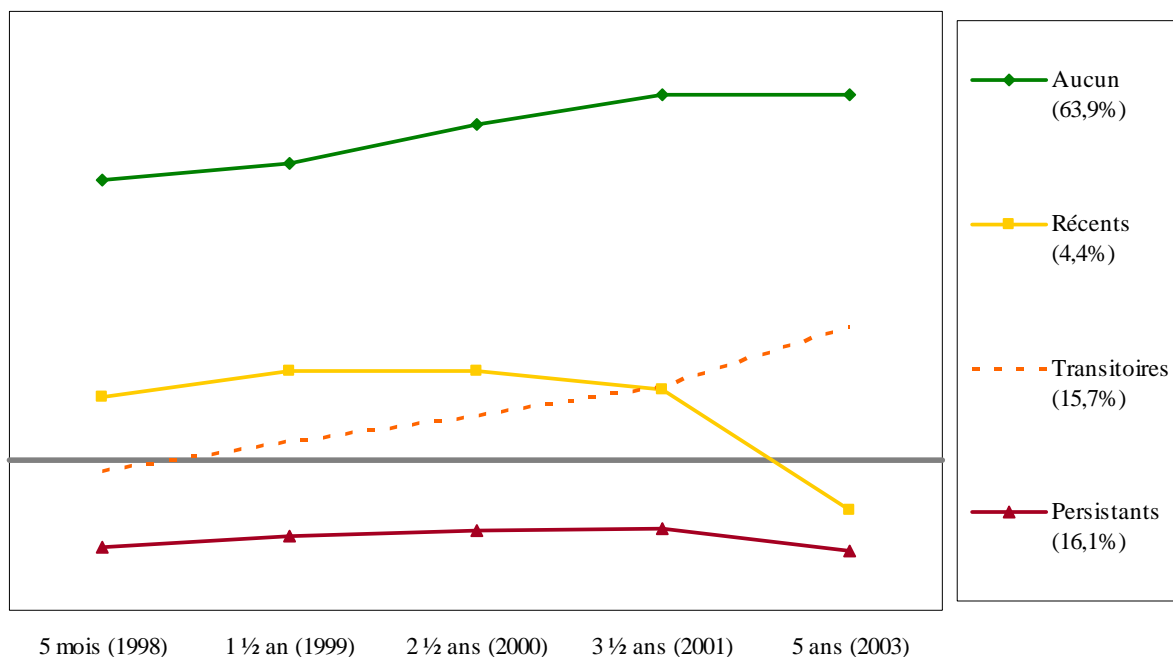
<sup>5</sup> Les données sur le revenu annuel recueillies au cinquième passage (2002), alors que les enfants étaient âgés d'environ 4 ans, n'ont pas été considérées ici en raison de l'intervalle variable séparant cette collecte de la précédente (entre 3 et 15 mois). En effet, au cinquième passage, la collecte de données, jusqu'alors étendue sur six vagues mensuelles, a été comprimée afin que tous les enfants soient vus au printemps, au moment où ils sont évalués dans le système scolaire. Prendre en considération les données de ce volet aurait pu conduire à un double comptage des épisodes annuels de faible revenu pour un certain nombre d'enfants; à l'inverse, les omettre pourrait conduire à une légère sous-estimation de ceux-ci. Un exercice comparatif révèle qu'intégrer ou non les données sur le revenu de ce volet n'a pas d'incidence significative sur les résultats.

<sup>6</sup> Parmi eux, une faible fraction (moins de 2 %) auraient vécu un seul épisode de faible revenu au passage précédent (voir la note 5).

quelques années (16 %) (figure 1). On y distingue aussi les parcours fort différents des familles qui vivaient sous le seuil de faible revenu à la naissance de l'enfant, celles appartenant à la trajectoire « transitoires » qui ont vu leur situation s'améliorer principalement en raison d'un retour en emploi ou d'une mise en union, comme la révèlent nos travaux antérieurs (Desrosiers et autres, 2002), et les autres qui connaissent une situation dont le niveau de gravité semble marqué par l'incapacité de s'en sortir.

Figure 1

**Évolution du revenu moyen des familles<sup>1</sup> selon la dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance et l'âge de l'enfant, Québec, 1998-2003<sup>2</sup>**



1. Écart moyen entre le revenu brut du ménage et le seuil de faible revenu avant impôt indiqué par la ligne droite.

2. Voir la note 5 dans le texte.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

2) *Niveau de suffisance du revenu courant (2003)*. Cette variable vise à évaluer la profondeur de la pauvreté relative que vivait le ménage à ce moment. Trois catégories sont distinguées : 1) revenu suffisant soit au-dessus du seuil de faible revenu, 2) revenu insuffisant (revenu se situant entre le seuil et 60 % de celui-ci), 3) revenu très insuffisant, soit un revenu en deçà de 60 % du seuil. Le revenu des ménages appartenant à cette dernière catégorie correspond *grosso modo* aux barèmes de la sécurité du revenu (prestations d'aide sociale). Au moment du passage de 2003, les pourcentages d'enfants dans ces trois catégories se situaient à 78 %, 13 % et 9 % respectivement.

*Autre variable financière :*

*Manque d'argent pour les besoins essentiels (2002 – enfants de 4 ans)*. Cette variable constitue une mesure directe du stress financier récent vécu par les familles et une mesure indirecte de leur réserve d'actif. Lors du passage de 2002, on a demandé aux répondantes si leur ménage avait manqué d'argent au cours des trois mois précédant l'enquête pour les postes budgétaires familiaux suivants : a) le loyer ou l'hypothèque, b) l'électricité, le chauffage ou l'eau chaude, c) les médicaments prescrits ou d) d'autres dépenses importantes

comme l'habillement, le transport, etc. A partir des réponses fournies, une variable a été construite permettant de distinguer les ménages selon qu'ils n'ont pas manqué d'argent, ont manqué un peu d'argent ou ont manqué beaucoup d'argent pour les besoins essentiels (Séguin et autres, 2005).

#### *Autres variables socioéconomiques :*

On pourrait s'attendre à ce qu'à revenus équivalents, la perception de sa situation financière varie en fonction des attentes, des aspirations ou des perspectives d'avenir, elles-mêmes tributaires du milieu d'origine, du diplôme obtenu, du niveau d'insertion en emploi ou de la catégorie socioprofessionnelle. Divers indicateurs évaluant ces différentes facettes ont donc été inclus dans l'analyse (voir figure 2). En l'absence d'information sur le patrimoine accumulé du ménage, le statut résidentiel a été considéré.

#### *Variables décrivant le milieu de vie :*

La communauté locale peut constituer un référent important lorsqu'il s'agit d'évaluer son niveau de vie. Trois indicateurs du milieu de vie des ménages ont été examinés en lien avec la perception de la situation financière du ménage : le type de région (région rurale, régions urbaines de 500 000 h et plus, autres régions urbaines), le niveau de défavorisation matérielle et le niveau de défavorisation sociale de la zone de résidence<sup>7</sup>. Ce dernier indicateur permet d'estimer l'isolement des personnes par rapport à un réseau d'entraide.

#### *Autres caractéristiques de la mère ou du ménage :*

D'autres indicateurs de la mère ou du ménage reconnus comme étroitement liés à la situation économique ont été examinés : le groupe d'âge de la mère (moins de 25 ans; 25-34 ans; 35 ans et plus), le nombre d'années depuis l'immigration (non immigrante; immigrée il y a moins de 10 ans; immigrée il y a 10 ans et plus), le type de famille (biparentale intacte; recomposée; monoparentale), la charge parentale (moins de 4 enfants; 4 enfants ou plus), la perception de la mère de son état de santé général (excellent ou très bon; bon, passable, mauvais), le niveau de soutien de la part de la famille et de l'entourage et le niveau de symptômes dépressifs rapportés par la mère (quintile supérieur de l'échelle; autres).

### **Démarche d'analyse**

Dans le but de déterminer les principaux facteurs associés à l'évaluation des parents de leur situation financière, une analyse de régression logistique a été entreprise. Étant donné les petits effectifs présents dans certaines catégories de la variable dépendante, les choix de réponse suivants ont été regroupés afin d'identifier les ménages se percevant démunis financièrement : 1) je considère que mes revenus ne suffisent pas pour répondre aux besoins fondamentaux de ma famille, 2) je me considère pauvre, 3) je me considère très pauvre. Par souci de simplicité, dans la suite du texte, on référera parfois à ces ménages comme étant les ménages pauvres sous l'angle subjectif. Ces ménages sont comparés à ceux considérant être à l'aise financièrement ou ayant mentionné avoir un revenu suffisant pour répondre à leurs besoins fondamentaux.

---

<sup>7</sup> L'indice de défavorisation matérielle est basé sur la proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, le rapport emploi/population et le revenu moyen individuel de la zone de résidence tandis que l'indice de défavorisation sociale se fonde sur trois variables : la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves, la proportion de familles monoparentales et la proportion de personnes vivant seules (Pampalon, Philibert et Hamel, 2004).

Sur la base des analyses bivariées et de considérations théoriques, diverses variables ont été retenues. Le seuil de significativité de 0,10 a été établi comme critère pour la sélection des variables à retenir dans la modélisation; toutes les variables examinées se sont toutefois révélées fortement associées à l'évaluation de la situation financière des ménages ( $p < 0,05$ ).

Étant donné la corrélation élevée entre le niveau d'insuffisance du revenu courant et les trajectoires de faible revenu, deux modèles distincts ont été construits afin de cerner leur impact respectif.

Le mode d'élaboration de modèles utilisé correspond à un processus itératif d'inclusion et d'exclusion des variables indépendantes afin d'éviter d'introduire des variables trop fortement corrélées et, dans lequel cas, retenir seulement les variables significatives. Une fois ces variables identifiées, le modèle final a été déconstruit afin de dégager certaines pistes d'interprétation quant au processus à l'œuvre (variables potentiellement confondantes). Afin de conserver le maximum d'observations dans l'analyse, dans le cas de variables pour lesquelles la non-réponse était plus élevée (persistance du revenu et niveau de bien-être psychologique), une catégorie correspondant aux observations manquantes a été ajoutée après avoir vérifié que l'inclusion ou non de cette catégorie n'affectait pas les paramètres estimés du modèle.

Les résultats des analyses de régression logistique sont présentés sous forme de rapports de cotes. Sauf exception, seuls sont fournis les rapports de cotes des mesures liées significativement à la perception de sa situation financière. Malgré la nature longitudinale de certaines variables, nos modèles sont essentiellement descriptifs et ne permettent pas de statuer sur le sens des causalités entre les variables explicatives et l'évaluation par les ménages de leur situation financière. De plus, étant donné la nature exploratoire de la présente étude et, en raison des petits effectifs en présence, aucun test d'interaction n'a été effectué entre les variables retenues. Aussi, les rapports de cotes ne peuvent être interprétés ici comme des estimations valables de « risques relatifs »; on considérera seulement que la probabilité d'occurrence de la variable dépendante est augmentée ou diminuée par un facteur donné.

Il est à noter que toutes les estimations et leurs précisions ont été produites en tenant compte du plan de sondage complexe de l'enquête<sup>8</sup>. À titre indicatif, l'ajustement des modèles a été vérifié à l'aide du test de Hosmer-Lemeshow dont la statistique calcule les écarts entre les valeurs observées et estimées, et la statistique F ajustée selon la correction de Satterthwaite.

## **Résultats**

Il s'agit ici d'abord de comparer la perception de la situation financière à d'autres mesures classiques du statut socioéconomique afin d'en vérifier ses composantes propres.

Dans un premier temps, les données révèlent que la grande majorité des mères des enfants en âge de fréquenter la maternelle estimaient le revenu de leur ménage suffisant pour répondre à leurs besoins essentiels (56 %) ou encore s'estimaient à l'aise financièrement (34 %). Parmi les autres, la majorité ont rapporté avoir un revenu insuffisant pour répondre à leurs besoins essentiels (8 %); à peine 2 % considèrent leur ménage comme étant pauvre ou très pauvre.

---

<sup>8</sup> Le logiciel statistique SUDAAN spécialisé dans le traitement des données provenant d'un plan de sondage complexe a été utilisé à cette fin.

À l'instar des quelques travaux réalisés sur le sujet notamment au Canada et en France, on observe un écart entre la perception de sa situation financière et le niveau de revenu du ménage, la concordance entre les deux mesures étant élevée chez les personnes ayant un revenu supérieur, mais faible chez les personnes les moins nanties (Ferland et Paquet, 1995; Lollivier et Verger, 1997). Ainsi, 95 % des ménages « non pauvres » selon le revenu courant considèrent celui-ci suffisant pour répondre à leurs besoins essentiels. À l'inverse, seulement 30 % des ménages connaissant une pauvreté monétaire relative rapportent avoir un revenu insuffisant pour combler leurs besoins fondamentaux, ou encore s'estiment pauvres ou très pauvres (données non présentées). Cela reflète, en partie le fait que ces ménages ne forment pas un groupe homogène sur le plan de leur niveau de revenu et d'épargne, notamment. La mise en relation de l'évaluation de la situation financière des ménages avec le niveau d'insuffisance du revenu familial ou encore d'autres indicateurs permettant d'évaluer le niveau d'épargne ou l'endettement s'avère alors nécessaire.

La figure 2 révèle à cet égard que le degré de concordance s'améliore lorsqu'on considère le niveau d'insuffisance de revenu ou le revenu permanent plutôt que les seules ressources monétaires instantanées. C'est alors près de la moitié des ménages dont le niveau de revenu courant était très insuffisant qui se percevaient démunis financièrement. Comparativement aux ménages connaissant une situation de faible revenu récente, ceux qui se trouvaient dans cette situation depuis plus longtemps étaient nettement plus susceptibles de se considérer dépourvus sur le plan financier (14 % c. 34 %).

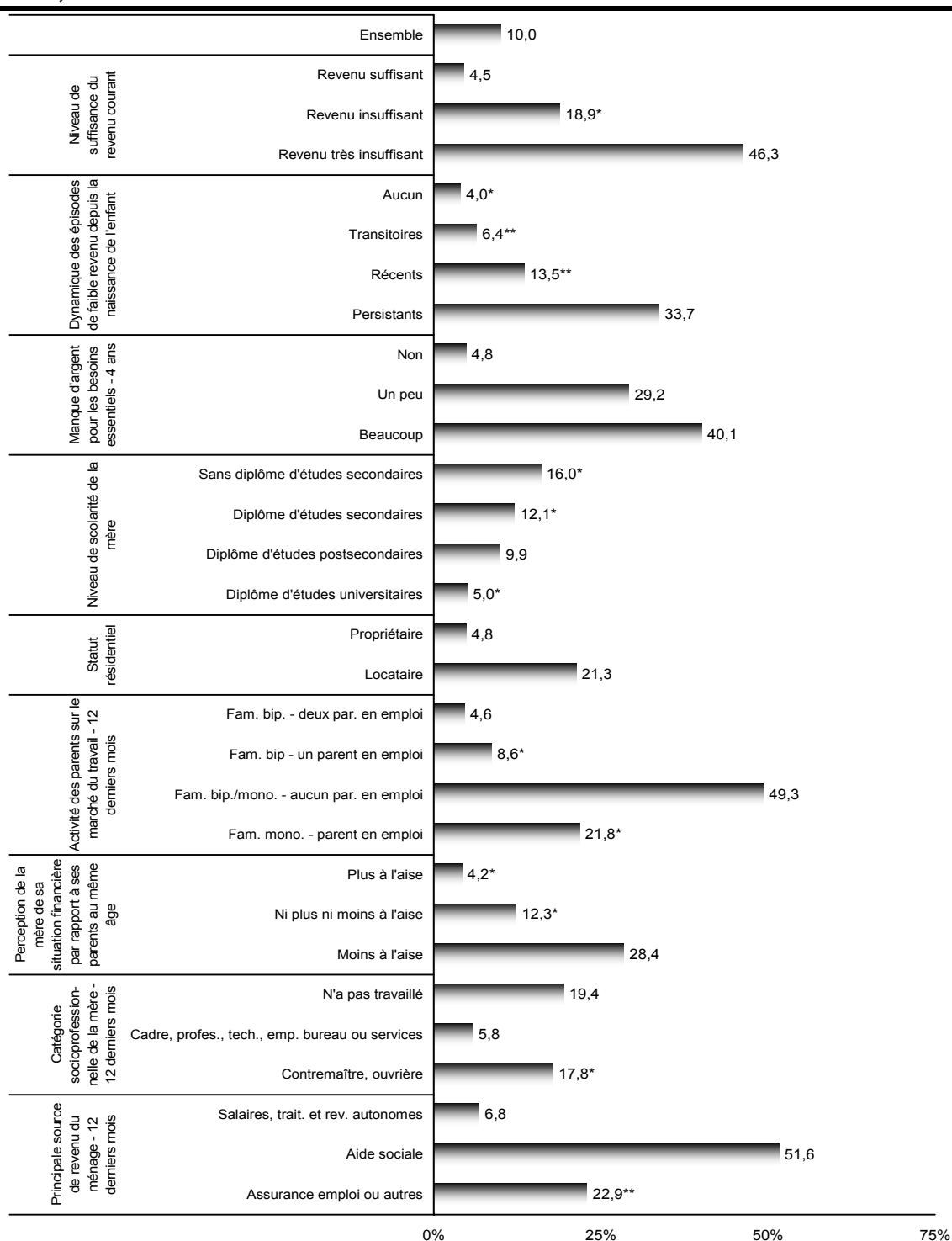
On a aussi mis en relation la perception de la situation financière avec les réponses fournies un an auparavant à l'échelle de manque d'argent pour les besoins essentiels. Les données révèlent à cet égard que 40 % des mères vivant dans un ménage qui avait beaucoup manqué d'argent pour les besoins essentiels l'année précédente ont rapporté ne pas avoir un revenu suffisant pour combler leurs besoins fondamentaux lorsqu'on les a interrogées en 2003.

En ce qui a trait aux autres variables généralement utilisées pour mesurer le statut socioéconomique des familles, les résultats vont dans le sens attendu. La perception de la situation financière du ménage est associée au niveau de scolarité quoique seules les mères détenant un niveau d'études universitaires semblent à l'abri de l'insatisfaction économique. Les ménages locataires et ceux comprenant des parents exclus du marché du travail rapportent aussi plus souvent avoir de la difficulté à joindre les deux bouts. Fait intéressant à souligner, on observe une relation s'apparentant à un gradient en ce qui a trait au milieu d'origine : seulement 4 % des mères se déclarant plus à l'aise que ses parents au même âge, se disent démunies financièrement alors que c'est le cas de 12 % chez les mères qui se disent ni plus ni moins à l'aise et 28 % chez celles qui le sont moins. Comme on ne tient pas compte ici du niveau de revenu réel, ces résultats demeurent toutefois difficiles à interpréter.

De façon générale, ces résultats montrent qu'il y a suffisamment de différences entre la perception de sa situation financière et les autres mesures traditionnelles du statut socioéconomique pour affirmer que la première prend en compte d'autres composantes.

Figure 2

**Proportion d'enfants de 5 ans vivant dans un ménage se percevant démuné financièrement, Québec, 1998-2003<sup>1</sup>**



1. Test du khi-deux selon la perception de la situation financière significatif au seuil de 0,01 pour toutes les variables.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

## **Facteurs explicatifs de la pauvreté subjective : résultats de l'analyse multivariée**

Le tableau 1 présente les principaux facteurs associés à l'évaluation de la situation financière des familles résultant de l'analyse de régression logistique. Le premier modèle révèle que le niveau d'éducation de la mère n'ajoute aucune information supplémentaire au niveau de revenu pour expliquer la situation financière perçue puisque dans un modèle comportant uniquement ces deux indicateurs, la mesure du revenu est la seule à rester significative. En ce sens, les potentialités d'évolution future de la rémunération ne semblent guère entrer en jeu.

Comme on peut le voir, à niveaux de suffisance du revenu équivalents, les ménages qui ont rapporté avoir manqué d'argent pour des dépenses importantes un an auparavant, sont plus susceptibles que les autres de se déclarés démunis financièrement au moment de l'enquête; cela pourrait traduire l'endettement ou la faible marge financière de ces familles pour assumer les dépenses courantes. Le niveau d'insertion des parents en emploi contribue aux variations observées. Fait intéressant à souligner, si les familles biparentales comprenant un seul gagnepain ne se distinguent pas des familles à double revenu, il en est tout autrement des ménages monoparentaux dont la mère travaille. Une fois les ressources monétaires considérées, ces ménages sont en fait tout autant susceptibles de se dire démunis financièrement que ceux dont aucun parent n'est inséré en emploi. Ce résultat pourrait traduire, en partie, la faible insertion en emploi des mères seules comparativement au parent de famille biparentale à revenu unique (Desrosiers et autres, 2002) et leur plus faible niveau d'épargne (Morrissette, 2002).

Comme on peut le constater, l'évaluation que font les mères de la situation financière de leur ménage par rapport aux gens de leur âge paraît aussi clairement influencée par l'origine sociale. Ainsi, à caractéristiques égales, les mères en mobilité financière ascendante sont moins enclines à se dire démunies financièrement. La relation inverse est aussi observée mais semble plus ténue: les mères en mobilité descendante ayant plus tendance à juger leurs revenus insuffisants. Le premier résultat traduirait peut-être un phénomène d'attrition ou d'autolimitation des besoins chez les mères issus de milieux modestes.

Enfin, les mères immigrées plus récemment (moins de 10 ans) et celles qui rapportent un moindre soutien de leur famille et de leur entourage se disent plus souvent dépourvues financièrement. L'atténuation de l'effet associé au revenu insuffisant dès lors que l'on introduit dans le modèle les variables immigration de la mère et le niveau de soutien perçu de la famille et de l'entourage, reflète les interrelations entre ces caractéristiques (comparer les modèles 3 et 4). Cela suggère, que chez les ménages dont les ressources monétaires sont modestes, mais qui ne vivent pas un grand dénuement, les ménages pauvres sous l'angle « subjectif » tendent à être relativement plus isolés socialement. Quant à l'effet « immigration », il pourrait tenir au décalage entre les aspirations et les possibilités chez les mères immigrées plus récemment.

Le dernier modèle qui intègre le niveau de bien-être psychologique de la mère révèle que la manifestation d'un nombre plus élevé de symptômes dépressifs est étroitement liée à l'insatisfaction économique. Ces mesures ayant été prises au même moment, on ne peut présumer du lien de causalité entre les deux. Diverses études révèlent que la position sociale perçue est plus fortement associée au niveau de bien-être psychologique que le statut socioéconomique objectif; aussi, les symptômes dépressifs découlerait du stress généré par une situation sociale ou financière perçue comme défavorable (Kayrouz et Demers, 2003; Singh-Manoux, Adler et Marmot, 2002). L'absence de modification des coefficients associés aux variables monétaires une fois pris en compte le bien-être psychologique milite en ce sens

et indique que la pauvreté perçue des jeunes familles démunies n'est pas (seulement) attribuable à un mal-être.

Enfin, mentionnons ici, que, les ménages locataires ainsi que ceux dont la mère rapporte un état de santé général moins favorable, sont plus susceptibles de se dire démunis économiquement que les autres. L'effet du statut résidentiel, observé aux étapes initiales de l'analyse, se dissipe toutefois une fois les autres caractéristiques prises en compte. Ce résultat révèle à sa façon que le statut résidentiel n'est pas un marqueur social aussi déterminant chez les jeunes familles dont la plupart sont sans doute de nouveaux accédants à la propriété; les ménages propriétaires ne sont pas nécessairement financièrement à l'aise puisqu'on ignore la valeur des propriétés, l'épargne qu'ils détiennent ainsi que leur niveau d'endettement. Par ailleurs, l'état de santé perçue de la mère paraît important mais moins que le niveau de bien-être psychologique, les deux étant étroitement associés (modèles non présentés). Enfin, l'étape à laquelle sont rendues les mères dans leur cycle de vie, évaluée ici par l'âge, a une contribution modeste : comparativement aux mères âgées de 25 à 34 ans, celles âgées de 35 ans ou plus auraient plus tendance à se percevoir démunies financièrement par rapport aux gens de leur âge. En raison de son niveau de significativité plus faible ( $p < 0,10$ ), cette variable n'a toutefois pas été conservée dans les modèles finaux.

En ce qui a trait au milieu environnant, les données révèlent que celui-ci aurait peu ou prou d'impact sur la perception de sa situation financière une fois les autres caractéristiques considérées. Seul le niveau de défavorisation sociale de la zone de résidence, ressort comme pouvant avoir une contribution distincte. Mais la forme de la relation peut surprendre; ce sont les mères vivant dans des quartiers à plus faible et à plus forte concentration de personnes isolées qui sont alors les plus susceptibles de se juger démunies financièrement. Comme la prise en compte de cette variable entraîne une non-réponse partielle plus élevée, ce résultat doit toutefois être considéré avec prudence (modèle non présenté).

Afin d'évaluer l'impact différentiel du niveau de suffisance du revenu actuel et de la persistance de la situation de faible revenu, le modèle 4 a été repris en substituant cette fois, une variable reflétant la dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance au niveau d'insuffisance du revenu courant (comparer les modèles 4 et 6 du tableau 1).

Les données montrent que les variables sont peu affectées par cette substitution si ce n'est du coefficient associé à l'absence de parents en emploi dont l'effet est plus marqué dans le modèle intégrant la durée. Une fois les autres variables considérées, seuls les ménages ayant connu une situation de faible revenu persistante ressortent comme étant plus sujets à se percevoir démunis financièrement ou pauvres. Cela vient appuyer les résultats des analyses bivariées selon lesquels la détresse économique des jeunes familles n'est pas le simple résultat d'une situation temporaire et circonstancielle mais constitue l'aboutissement d'une situation d'insuffisance de revenu qui perdure depuis un certain temps.

Plus encore, la comparaison de ces deux modèles révèle à sa façon que profondeur et persistance de l'insuffisance du revenu sont les deux membres d'une même équation. L'analyse détaillée des données le confirme : 89 % des ménages avec enfants de 5 ans dont le revenu courant avant impôt était très insuffisant connaissaient une situation de faible revenu persistante. Chez les ménages dont le revenu était très insuffisant **et** qui se percevaient comme tel, cette proportion atteignait 96 % (données non présentées). Le coefficient plus faible rattaché à un faible revenu persistant tient sans doute au fait que cette catégorie englobe des ménages ne connaissant pas une situation de faible revenu très prononcée. Aussi,

un revenu courant très insuffisant rendrait mieux compte des variations observées (Burchardt, 2003).

Tableau 1

**Principales caractéristiques<sup>1</sup> associées au fait pour les familles de se percevoir démunies financièrement (rapports de cotes du modèle logit), enfants de 5 ans, Québec, 2003 (n = 1 654)**

|  | Catégorie  | Modèle              |                     |                     |                     |                     |                     |
|--|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|  |  | 1                   | 2                   | 3                   | 4                   | 5                   | 6                   |
| <b>Niveau de suffisance du revenu courant</b><br><i>Suffisant</i>  | Insuffisant  | 5,29 <sup>†††</sup> | 2,34 <sup>††</sup>  | 2,11 <sup>†</sup>   | 1,73 <sup>‡</sup>   | 1,79 <sup>‡</sup>   |                     |
|  | Très insuffisant                                   | 20,0 <sup>†††</sup> | 5,65 <sup>†††</sup> | 5,28 <sup>†††</sup> | 4,48 <sup>†††</sup> | 4,59 <sup>†††</sup> |                     |
| <b>Dynamique des épisodes de faible revenu (0-5 ans)</b><br><i>Aucun</i>   | Transitoires                                       |                     |                     |                     |                     |                     | 0,84                |
|  | Récents  |                     |                     |                     |                     |                     | 1,25                |
|  | Persistants  |                     |                     |                     |                     |                     | 2,78 <sup>††</sup>  |
|  | Données manquantes                                 |                     |                     |                     |                     |                     | 1,45                |
| <b>Niveau de scolarité de la mère</b><br><i>Sans diplôme d'études postsecondaires</i>  | Diplôme d'études postsecondaires                   | 1,24                |                     |                     |                     |                     |                     |
| <b>Activité des parents sur le marché du travail (12 derniers mois)</b><br><i>Famille bipolar. - deux parents en emploi</i>        | Famille bipolar. – un parent en emploi             |                     | 1,14                | 0,90                | 0,90                | 0,82                | 0,99                |
|  | Famille bipolar. ou mono. – aucun parent en emploi |                     | 3,04 <sup>††</sup>  | 2,74 <sup>†</sup>   | 3,14 <sup>†</sup>   | 2,82 <sup>†</sup>   | 4,44 <sup>†††</sup> |
|  | Famille mono. – parent seul en emploi              |                     | 2,70 <sup>†††</sup> | 2,08 <sup>†</sup>   | 2,43 <sup>††</sup>  | 2,20 <sup>††</sup>  | 2,56 <sup>††</sup>  |
| <b>Manque d'argent pour les besoins essentiels<sup>2</sup></b><br><i>Non</i>   | Oui  |                     | 5,41 <sup>†††</sup> | 4,78 <sup>†††</sup> | 4,40 <sup>†††</sup> | 4,43 <sup>†††</sup> | 4,29 <sup>†††</sup> |
|  | Non  |                     |                     |                     |                     |                     |                     |
| <b>Perception par la mère de sa situation financière par rapport à ses parents au même âge</b><br><i>Ni plus ni moins à l'aise</i> | Plus à l'aise                                      |                     |                     | 0,41 <sup>††</sup>  | 0,34 <sup>†††</sup> | 0,35 <sup>†††</sup> | 0,32 <sup>†††</sup> |
|  | Moins à l'aise                                     |                     |                     | 1,87 <sup>†</sup>   | 1,60 <sup>‡</sup>   | 1,66 <sup>‡</sup>   | 1,52                |
| <b>Nombre d'années depuis l'immigration</b><br><i>Non immigrante</i>   | Immigrée il y a moins de 10 ans                    |                     |                     |                     | 2,78 <sup>†</sup>   | 2,82 <sup>†</sup>   | 2,46 <sup>‡</sup>   |
|  | Immigrée depuis 10 ans et plus                     |                     |                     |                     | 1,56                | 1,59                | 1,53                |
| <b>Niveau de soutien social<sup>2</sup></b>  |  |                     |                     |                     | 0,77 <sup>†††</sup> | 0,80 <sup>††</sup>  | 0,78 <sup>†††</sup> |
| <b>Échelle de symptômes dépressifs (mère)</b><br><i>Trois quartiles inférieurs</i>   | Quartile supérieur                                 |                     |                     |                     |                     | 2,98 <sup>†††</sup> |                     |
|  | Données manquantes                                 |                     |                     |                     |                     | 1,07                |                     |

1. La catégorie de référence, qui prend la valeur « 1 », est inscrite en italique.

2. L'année précédente.

Note : Rapports de cotes significatifs au seuil de : ‡ p < 0,10; † p < 0,05; †† p < 0,01; ††† p < 0,001.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

## Différents symptômes de pauvreté?

### *Les ménages pauvres sous l'angle monétaire seulement : des ménages en position précaire*

L'analyse précédente a permis d'identifier les principales caractéristiques distinctives des ménages se disant démunis de l'ensemble des ménages. Or, ces derniers regroupent une population fort hétérogène, soit des ménages fragiles, c'est-à-dire dont le revenu est insuffisant mais qui jugent avoir ce qu'il faut pour joindre les deux bouts et, à l'autre bout de l'échelle sociale, des ménages financièrement très à l'aise. En quoi se distinguent plus précisément les ménages pauvres sous l'angle monétaire seulement? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, une typologie des ménages a été construite distinguant les ménages pauvres sous l'angle « subjectif », les ménages « pauvres » sous l'angle des ressources monétaires instantanées seulement et les autres ménages.

Faisant écho aux résultats de l'analyse multivariée, les données du tableau 2 révèlent d'abord que les pauvres sur le plan monétaire seulement sont plus souvent en mobilité ascendante et comptent une plus forte proportion de familles dont au moins un parent est inséré en emploi. Un niveau de bien-être psychologique plus favorable chez les mères ainsi qu'un meilleur soutien de la famille et de l'entourage constituent les autres principales caractéristiques distinctives de ces familles. À l'inverse, on retrouve davantage de familles pauvres sous l'angle subjectif dans les quartiers les plus favorisés sur le plan social, c'est-à-dire dans les communautés regroupant moins de personnes vivant seules ou de familles monoparentales. Ce dernier résultat vient souligner de nouveau le rôle potentiel de la communauté locale dans l'évaluation que font les individus de leur situation financière.

Par contre, au chapitre des caractéristiques sociodémographiques, pauvres objectifs et subjectifs se ressemblent à plusieurs égards. Ainsi, comparativement aux non-pauvres, ils sont moins souvent propriétaires de leur logement et ils vivent plus souvent dans les grandes régions urbaines (500 000 h et plus) ou dans des zones résidentielles désavantagées sur le plan matériel. Les pauvres, sous un angle ou l'autre, comptent une proportion assez semblable de mères de familles nombreuses ou monoparentales, jeunes (moins de 25 ans) ou immigrantes. Étonnamment, les mères des ménages pauvres sous l'angle monétaire seulement sont plus souvent sous-scolarisées. Ce dernier résultat mériterait certes un examen plus approfondi.

Par ailleurs, qu'elles se perçoivent démunies financièrement ou qu'elles le soient seulement sur le plan monétaire, les mères sont tout aussi optimistes quand à l'évolution de leur situation financière : environ 9 sur 10 croient que leur situation financière va s'améliorer dont environ 4 sur 10 dans un proche avenir. Par contre, quand on les a interviewées un an plus tard, 60 % des premières éprouvaient un faible sentiment de contrôle sur leurs conditions de vie et leur destinée<sup>9</sup> comparativement à seulement 39 % des mères pauvres sous l'angle monétaire seulement 31 % des autres mères (données non présentées).

---

<sup>9</sup> Le sentiment de contrôle de sa destinée représente une importante mesure de l'adaptation de l'individu à son environnement et est considéré comme un excellent prédicteur de problèmes de santé ou au contraire de résilience (voir à ce sujet Bobak et autres, 1998).

Tableau 2

**Répartition des enfants de 5 ans selon le profil de pauvreté du ménage et certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 1998-2003<sup>1,2</sup>**

|  | Pauvreté subjective<br>(n = 144) | Pauvreté monétaire<br>seulement<br>(n = 212) | Ni une ni l'autre<br>(n = 1 354) |
|--|----------------------------------|--|----------------------------------|
|  | %                                |  |                                  |
| Dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance                            |                                  |  |                                  |
| Aucun  | <b>26,8</b>                      | -  | 80,7                             |
| Transitoires (antérieurs seulement)  | <b>10,5 **</b>                   | -  | 17,3                             |
| Récents  | <b>6,2 **</b>                    | <b>26,4</b>                                  | -                                |
| Persistants  | <b>56,5</b>                      | <b>73,6</b>                                  | -                                |
| Niveau de suffisance du revenu courant   |                                  |  |                                  |
| Revenu suffisant   | <b>35,5</b>                      | -  | 100,0                            |
| Revenu insuffisant   | <b>24,4 *</b>                    | <b>69,2</b>                                  | -                                |
| Revenu très insuffisant  | 40,1                             | 30,8   | -                                |
| Perception de la mère de sa situation financière par rapport à ses parents au même âge |                                  |  |                                  |
| Plus à l'aise  | <b>27,0 *</b>                    | <b>48,4</b>                                  | 71,5                             |
| Ni plus, ni moins à l'aise   | 23,5 *                           | 22,1   | 17,7                             |
| Moins à l'aise   | <b>49,5</b>                      | <b>29,5</b>                                  | 10,7                             |
| Manque d'argent pour les besoins essentiels – 4 ans                                    |                                  |  |                                  |
| Non  | <b>41,5</b>                      | <b>68,6</b>                                  | 91,3                             |
| Un peu   | 33,7                             | 21,8   | 6,0                              |
| Beaucoup   | <b>24,8 *</b>                    | <b>9,6 *</b>                                 | 2,8 *                            |
| Statut résidentiel   |                                  |  |                                  |
| Propriétaire   | 32,4                             | 30,3   | 80,6                             |
| Locataire  | 67,6                             | 69,7   | 19,4                             |
| Activité des parents sur le marché du travail – 12 derniers mois                       |                                  |  |                                  |
| Famille bip. – deux parents en emploi  | 29,8                             | 29,8   | 76,5                             |
| Famille bip. – un parent en emploi   | <b>15,0 *</b>                    | <b>28,2</b>                                  | 15,6                             |
| Famille bip ou mono. – aucun parent en emploi  | <b>29,9 *</b>                    | <b>18,6 *</b>                                | - <sup>3</sup>                   |
| Famille mono. – un parent en emploi  | 25,4 *                           | 23,4   | - <sup>3</sup>                   |
| Catégorie socioprofessionnelle de la mère – 12 derniers mois                           |                                  |  |                                  |
| N'a pas travaillé  | 43,4                             | 44,1   | 15,2                             |
| Cadre, prof., tech., empl. bureau ou services  | 39,3                             | 41,5   | 77,0                             |
| Contremaître, ouvrière   | 17,2 *                           | 14,3 *                                       | 7,7                              |
| Principale source de revenu du ménage – 12 derniers mois                               |                                  |  |                                  |
| Salaires, traitements et revenus autonomes   | 61,5                             | 70,9   | 99,1                             |
| Aide sociale   | 32,6                             | 20,2 *                                       | -                                |
| Assurance emploi ou autres   | 5,9 **                           | 8,9 *  | 0,9 **                           |
| Niveau de scolarité de la mère   |                                  |  |                                  |
| Sans diplôme d'études secondaires  | <b>25,6 *</b>                    | <b>39,4</b>                                  | 10,1                             |
| Diplôme d'études secondaires   | 24,9 *                           | 28,7   | 18,4                             |
| Diplôme d'études postsecondaires non univ.   | 36,4                             | 26,5   | 39,0                             |
| Diplôme d'études universitaires  | <b>13,1 *</b>                    | <b>5,5 **</b>                                | 32,5                             |

1. Test du khi-deux selon le profil de pauvreté significatif au seuil de 0,05 pour toutes les variables.

2. Les pourcentages significativement différents au seuil de 0,05 selon le type de pauvreté (subjective ou monétaire seulement) sont indiqués en gras

3. Pourcentages non divulgués en raison des petits nombres.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*

Tableau 2 (suite)

**Proportion d'enfants de 5 ans selon le profil de pauvreté du ménage et diverses caractéristiques de la mère et du ménage, Québec, 1998-2003<sup>1,2</sup>**

|   | Pauvreté subjective<br>(n = 144) | Pauvreté monétaire seulement<br>(n = 212) | Ni une ni l'autre<br>(n=1 354) |
|---|----------------------------------|---|--------------------------------|
|   | %                                |   |                                |
| <b>Groupe d'âge de la mère</b>                                      |                                  |   |                                |
| Moins de 25 ans   | 7,1 **                           | 9,8 **                                    | 1,8 *                          |
| 25 à 34 ans   | <b>42,5</b>                      | <b>63,1</b>                               | 49,8                           |
| 35 ans et plus  | <b>50,4</b>                      | <b>27,1</b>                               | 48,5                           |
| <b>Nombre d'année depuis l'immigration (mère)</b>                   |                                  |   |                                |
| Non immigrante  | 68,5                             | 74,2                                      | 90,4                           |
| Immigrée il y a moins de 10 ans                                     | 8,8 **                           | 7,4 **                                    | 2,7 *                          |
| Immigrée il y a 10 ans et plus                                      | 22,7 *                           | 18,4 *                                    | 6,9                            |
| <b>Type de famille</b>  |                                  |   |                                |
| Biparentale intacte   | 42,7                             | 46,0                                      | 79,9                           |
| Recomposée  | 11,3 *                           | 14,6 *                                    | 12,5                           |
| Monoparentale   | 46,0                             | 39,4                                      | 7,6                            |
| <b>Nombre d'enfants dans le ménage</b>                              |                                  |   |                                |
| Moins de 4 enfants  | 83,9                             | 85,9                                      | 94,1                           |
| 4 enfants ou plus   | 16,1 *                           | 14,1 *                                    | 5,9                            |
| <b>Niveau de problèmes sociaux perçus dans la zone de résidence</b> |                                  |   |                                |
| Quatre quintiles inférieurs   | 57,9                             | 64,1                                      | 76,7                           |
| Quintile supérieur  | 42,1                             | 35,9                                      | 23,3                           |
| <b>Indice de défavorisation matérielle de la zone de résidence</b>  |                                  |   |                                |
| Quintile 1 (plus favorisée)   | 7,8 **                           | 10,9 *                                    | 25,7                           |
| Quintiles 2, 3 et 4   | 71,3                             | 62,5                                      | 60,0                           |
| Quintile 5 (plus défavorisée)                                       | 20,9 *                           | 26,6                                      | 14,3                           |
| <b>Indice de défavorisation sociale de la zone de résidence</b>     |                                  |   |                                |
| Quintile 1 (plus favorisée)   | <b>19,0 *</b>                    | <b>10,5 *</b>                             | 25,7                           |
| Quintiles 2, 3 et 4   | 50,2                             | 61,9                                      | 63,6                           |
| Quintile 5 (plus défavorisée)                                       | 30,8                             | 27,6                                      | 10,7                           |
| <b>Taille de la région de résidence</b>                             |                                  |   |                                |
| Région urbaine (500 000 h et plus)                                  | 42,9                             | 41,3                                      | 25,9                           |
| Autres régions urbaines   | 41,9                             | 44,6                                      | 54,5                           |
| Région rurale   | 15,2 *                           | 14,0 *                                    | 19,6                           |
| <b>Perception de l'état de santé général (mère)</b>                 |                                  |   |                                |
| Excellent ou très bon   | 57,0                             | 66,6                                      | 77,8                           |
| Bon, passable ou mauvais  | 43,0                             | 33,4                                      | 22,2                           |
| <b>Échelle de symptômes dépressifs (mère)</b>                       |                                  |   |                                |
| Quartile supérieur  | <b>52,4</b>                      | <b>28,9 *</b>                             | 19,4                           |
| Autres  | <b>47,6</b>                      | <b>71,1</b>                               | 80,6                           |
|   | $\mu_n$ (e.t.)                   |   |                                |
| Niveau de soutien social  | <b>8,4</b> (1,8)                 | <b>8,9</b> (1,2)                          | 9,2 (0,4)                      |

1. Test du khi-deux selon le profil de pauvreté significatif au seuil de 0,05 pour toutes les variables.

2. Les pourcentages (différences de moyennes) significativement différents au seuil de 0,05 selon le type de pauvreté (subjective ou monétaire seulement) sont indiqués en gras

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

### *Les ménages pauvre sous l'angle subjectif seulement : qui sont-ils?*

Ces ménages forment la catégorie la plus restreinte de l'ensemble des ménages. En effet, les données de la présente analyse permettent d'estimer à 25 %, la proportion d'enfants de 5 ans connaissant l'un ou l'autre « symptômes » de pauvreté : 15 % la pauvreté monétaire seulement, 3,6 % la pauvreté subjective seulement et 7 % les deux. Sur le strict plan de leurs trajectoires économiques, ces ménages qui ont apparemment le confort standard mais qui disent avoir de la difficulté à « boucler leurs fins de mois » se situent quelque part à mi-chemin entre les non pauvres et les pauvres sous l'angle monétaire seulement. Si on ne peut exclure le fait que la perception de sa situation financière soit colorée par des affects négatifs passagers, on ne peut pas conclure qu'il s'agit là de ménages aisés. À titre indicatif, comparativement aux non pauvres, les ménages pauvres sous l'angle subjectif seulement, sont proportionnellement plus nombreux à avoir manqué d'argent l'année précédente, sont moins souvent propriétaires et comptent plus souvent une mère en mobilité descendante. Les mères seules et les ménages résidant dans des zones résidentielles défavorisées sur le plan matériel y sont aussi plus largement représentés (données non présentées).

On peut, bien sûr, toujours se demander s'il est légitime de considérer comme « pauvre » un ménage de 4 personnes disposant d'un revenu annuel de 60 000 \$ parce qu'il est insatisfait de ses conditions de vie. Chaque approche a ses inconvénients et ses limites. Parmi les familles pauvres sous l'angle subjectif, 10 % ont connu un ou plusieurs épisodes de faible revenu dans le passé et pourrait donc avoir une faible réserve d'actif leur permettant de parer aux coups durs ou un niveau d'endettement élevé; or, ces ménages, peu nombreux certes, échappent à une analyse fondée sur la pauvreté monétaire seulement. À l'inverse, se mêlent aux pauvres monétaires, les ménages pour lesquels on sous-estime le niveau de revenu, que ce soit en raison du travail au noir ou d'un revenu très fluctuant d'une année à l'autre. Quant aux approches subjectives, elles sont sujettes au phénomène d'attrition ou d'autolimitation des aspirations souvent observées chez les plus démunis (Razafindrakoto et Roubaud, 2001).

### **En guide de conclusion**

Les résultats de la présente analyse menée auprès d'une population de jeunes familles appuient largement les constats d'autres études réalisées sur le sujet, à la fois dans les pays développés que dans les pays en développement (voir par exemple Lollivier et Verger, 1997; 1999; Razafindrakoto et Roubaud, 2001). S'appuyant sur une population et une méthodologie différente, ces études ont révélé un recoupement partiel entre l'approche monétaire de la pauvreté et la perception des ménages de leur bien-être.

Si les deux approches ne se réduisent pas l'une à l'autre, elles ne forment pas non plus deux dimensions indépendantes de la pauvreté. Il s'agirait là plutôt de deux façons « imparfaites d'approcher un seul et même phénomène latent »; comparativement à celle basée sur les ressources monétaires instantanées, l'approche subjective pourrait toutefois ressembler davantage « à un déficit durable en ressources (entendus aux sens large), en capital (humain et matériel) » (Lollivier et Verger, 1999 : 449).

Les mesures basées sur le revenu procurent en effet une information sur les ressources économiques disponibles mais pas sur les autres ressources sociales et matérielles sur lesquelles une famille peut compter durant les périodes difficiles. En ce sens, la perception de la situation économique fournirait un indicateur des difficultés financières et du manque de ressources qui permet de mieux d'opérationnaliser la notion de difficultés financières

susceptibles d'engendrer des problèmes de santé. Si l'on tient compte que les désavantages auxquels les familles à bas revenus ont à faire face ne sont pas seulement le résultat de la pauvreté monétaire, l'approche subjective constitue une valeur ajoutée à l'étude des inégalités sociales de santé chez cette catégorie de la population. Elle permettrait de mieux rendre compte des deux principales facettes de la défavorisation selon Townsend (1987), soit la forme matérielle, c'est-à-dire la privation de biens et de commodités de la vie courante et la forme sociale qui renvoie à la fragilité du réseau social.

En ce qui a trait à l'évaluation que font les familles de leur situation financière, nos résultats montrent en effet que les ressources économiques sont loin être les déterminants uniques de l'évaluation que font les ménages de leur situation financière. L'origine sociale, les liens de sociabilité et d'autres modes d'insertion sociale comme l'emploi font partie des critères considérés par les jeunes familles pour apprécier leur situation financière. On pourrait voir dans le rôle positif joué par le soutien social, le reflet de l'aide, en nature ou non (ex. : échanges de services de gardiennage, aide matérielle et financière) sur laquelle certaines familles démunies peuvent plus facilement compter en cas de besoin.

Évaluer la pauvreté, même seulement pécuniaire, à partir d'un seul critère, faible revenu courant ou pauvreté subjective, n'est pas cependant sans comporter des limites. Aucune ne peut prétendre en rendre compte complètement ni être suffisante pour l'identifier avec certitude. En abordant la pauvreté uniquement sous l'angle « subjectif », on amalgame, au sein d'un même groupe, des familles disposant de ressources monétaires suffisantes pour faire face, à tout le moins, pendant un certain temps, aux aléas de la vie familiale (naissance d'un nouvel enfant, perte d'emploi, séparation) et une population à faible revenu, qui tout en réussissant à équilibrer leur budget (à ce qu'ils en disent), n'en est pas moins en position précaire. À ce chapitre, il convient de souligner qu'en 1999, la famille canadienne à faible revenu « typique » disposait d'un « coussin de sécurité » de 300 \$ (environ 200 euros) pour remédier aux interruptions de revenu ou aux dépenses imprévues (Morrisette, 2002). À l'inverse, se contenter d'évaluer la précarité économique des familles uniquement à partir du revenu courant, sans isoler une population connaissant des difficultés économiques plus durables ou plus profondes, risque de conduire à sous-estimer l'impact de faibles ressources monétaires sur la vie des individus concernés. L'idéal serait de combiner les deux approches dans la mesure du possible. Sans résoudre les problèmes méthodologiques qu'une telle opération sous-tend, le fait de mieux connaître ce que chacune d'entre elles saisi devrait permettre de faire des choix plus éclairés.

Une dernière remarque concerne les qualificatifs utilisés pour désigner l'approche subjective. Comme l'ont déjà souligné d'autres, il peut y avoir abus ici à parler de pauvreté « subjective ». Mieux vaudrait revenir à l'expression « perception de sa situation financière ». Cette expression a le mérite de ramener l'attention sur ce qu'on mesure surtout : la difficulté des ménages à équilibrer leur budget. En aucun cas, on ne peut faire l'économie d'autres facettes importantes de la position sociale, comme la scolarité, aussi étroitement liées à la santé et au développement des individus. Une avenue intéressante pour approfondir l'étude des inégalités sociales de santé serait l'évaluation de la position sociale perçue, une mesure subjective plus englobante mise au point par le *MacArthur Research Network on Socioeconomic Status and Health*. Cette évaluation pourrait être faite tant chez les parents et chez les enfants alors plus âgés suivis dans le cadre de l'ÉLDEQ.

## Références

- ADLER, N. E. (2006). « Health Diparities: Measurement, Mechanisms and Meaning », Paper presented at the NIH Conference on Understanding and Reducing Disparities in Health, Bethesda, Maryland, 23 octobre.
- ADLER, N. E. (2003). « Looking beyond the borders of the health sector: The socioeconomic determinants of health », dans : E. R. RUBIN ET S. I. SCHAPPERT (eds.). *Meeting Health Needs in the 21st Century*, Washington, DC, Association of Academic Health Centres, p. 14-27.
- BOBAK, P., H. PIKHART, C. HERTZMAN, R. ROSE et M. MARMOT (1998). « Socioeconomic factors, Perceived control and Self reported health in Russia. A cross-sectional survey », *Social Science and medicine*, vol. 47, n° 2, p. 269-279.
- BOUCHARD, C., M.-F. RAYNAUD et R. CHOINIÈRE (2002). *Avis sur le rapport du chantier interministériel sur les mesures de pauvreté et les indicateurs de résultats*, Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé.
- BURCHARDT, T. (2003). « Identifying adaptive preferences using panel data: subjective and objective income trajectories », Paper prepared for the 3<sup>rd</sup> Conference on the Capability Approach, 7-9 Septembre, Pavia, Italie, London School of Economics, Centre for Analysis of Social Exclusion.
- CCDS (2000). *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- DESROSIERS, H., N. VACHON, L. GINGRAS ET G. NEILL (2002). « Facteurs associés aux sorties d'épisodes de faible revenu durant la petite enfance : que nous révèlent les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (1998-2002)? », communication au colloque de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), Dakar, Décembre.
- FERLAND, M. et G PAQUET (1995). « Lien entre statut socioéconomique et santé », dans : LAVALLEE, C., C. BELLEROSE, J. CAMIRAND et P. CARIS (sous la direction de). *Aspects sociaux reliés à la santé, Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993*, volume 2, Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, p. 119-168.
- HAGENAARS, A. J. M. (1991). « The definition and measurement of poverty », dans : OSBERG, L. (éd.), *Economic Inequality and Poverty. International Perspectives*, New York and London, M.E. Sharpe, Inc., Armonk, p. 134-156.
- KAWACHI, I. et B. P. KENNEDY (2002). *The Health of Nations: Why Inequality is Harmful to Your Health*, New York, New Press, 256 p.
- KAYROUZ, S. et A. DEMERS (2003). « Inégalités socioéconomiques et bien-être psychologique : une analyse secondaire de l'Enquête sociale et de santé de 1998 », *Sociologie et Sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 185-201.

- KINGDON, G. G. et J. KNIGHT (2004). « Subjective well-being poverty versus income poverty and capabilities poverty? », Oxford, University of Oxford, Global Poverty Research Group, GPRG-WPS-003, 34 p.
- LOLLIVIER S., et D. VERGER (1999). « Pauvreté d'existence, monétaire et subjective. Facteurs de persistance et corrélation sur données de panel », *Revue économique*, vol. 50, n°3, p. 431-450.
- LOLLIVIER S., et D. VERGER (1997). « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et statistique*, n° 308-309-310, p. 113-142.
- MORRISSETTE, R. (2002). « Précarité : familles vulnérables sur le plan financier », *Tendances sociales canadiennes*, N° 11-008 au catalogue, hiver, p. 145-20.
- PAMPALON, R., M. PHILIBERT et D. HAMEL (2004). *Développement d'un système d'évaluation de la défavorisation des communautés locales et des clientèles de CLSC*, Rapport final de recherche, Québec. Institut national de santé publique du Québec.
- RAZAFINDRAKOTO, M. et F. ROUBAUD (2001). *Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache*, Développement, Institutions et Analyses de Long terme, document de travail DT/2001/07, 41 p.
- ROSS, D. et P. ROBERTS (2002). *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 30 p.
- SAPOLSKY, R. (2005). « Sick of Poverty », *Scientific American*, Décembre, p. 72-79.
- SEGUIN, L., Q. XIU, L. GAUVIN, M.-V. ZUNZUNEGUI, L. POTVIN et K. FROLICH (2005). « Understanding the dimensions of socioeconomic status that influence toddlers' health: Unique impact of lack of money for basic needs in Quebec's birth cohort », *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 49, p.42-48.
- SINGH-MANOUX, A., N. E. ADLER et M. G. MARMOT (2003). « Subjective social status: its determinants and its association with measures of ill-health in the Whitehall II study », *Social Science and medicine*, vol. 56, n° 6, p. 1321-333.
- TOWNSEND, P. (1987). « Deprivation », *Journal of Social Policy*, vol. 16, n° 2, p.125-146.
- WILKINSON, R. ET M. MARMOT (1998). *The Social Determinant of Health : The Solid Facts*, 2<sup>e</sup> ed., Copenhague, World Health Organisation.
- WILKINSON, R., (éd.) (1986). *Class and Health: Research and Longitudinal Data*, London and New York, Tavistock publications, 223 p.